

TRS9001 - SÉMINAIRE DE THÈSE

Plan de cours

RESPONSABLE DU COURS

Nom	Michèle Charpentier
Local	W-4311
Téléphone	514-987-300, poste 2080
Courriel	charpentier.michele@uqam.ca
Site Internet	http://chairevieillissement.uqam.ca/equipe/titulaire

DESCRIPTION DU COURS

Ce séminaire vise à offrir une occasion aux étudiants et professeurs impliqués dans le programme de doctorat d'explorer un ensemble de sujets soulevés par les projets de thèse des étudiants. Les implications de la recherche de l'étudiant sur la pratique en travail social constituent aussi un aspect important de ce séminaire. Enseigné par un professeur responsable du cours avec la collaboration des directeurs de thèse des étudiants inscrits.

PRÉALABLES AU COURS

Avoir réussi l'examen de synthèse.

OBJECTIFS DU COURS

Objectifs généraux

Le séminaire vise à soutenir les doctorantes et les doctorants dans l'articulation et la rédaction de leur projet de thèse (ou devis de recherche).

À la fin de la session, chacun devrait avoir produit une version avancée de son projet, idéalement prête à être déposée à son comité de thèse durant l'été.

De façon générale, la formule de séminaire à distance qui est préconisée :

1. propose une démarche progressive favorable à l'avancement et l'approfondissement du projet de thèse;
2. offre des espaces d'analyse et de partage entre pairs propices au développement d'une pensée et une posture scientifique de haut niveau;

Objectifs spécifiques (ou compétences attendues)

De façon plus spécifique, à la fin du séminaire, le doctorant ou la doctorante sera capable de :

- Définir la problématique (et le contexte) de son étude;
- Faire un état de la littérature et en dégager une synthèse critique;
- Formuler sa question de recherche et les objectifs visés;
- Articuler son cadre d'analyse : le modèle théorique choisi et/ou les concepts retenus;
- Élaborer sa stratégie générale de recherche, la méthodologie qui sera utiliser;
- Discuter des limites et des enjeux éthiques soulevés par sa recherche

CONTENU DU COURS

Les thèmes abordés dans le séminaire accompagnent la démarche de recherche et correspondent aux contenus types du projet de thèse. Ce document de 25 à 30 pages contient en général :

1. La problématique et l'état des connaissances
 - 1.1 Contexte et la problématique de la recherche
 - 1.2 Revue critique de la littérature
 - 1.3 Question et objectifs de recherche
 - 1.4 Pertinence et originalité de la recherche
2. Les dimensions théoriques et conceptuelles de l'étude
 - 2.1 Modèle/perspective ou cadre théorique d'analyse
 - 2.2 Principaux concepts et leur articulation
3. La méthodologie de recherche
 - 3.1 Stratégie générale de recherche
 - 3.2 Population à l'étude et critères d'échantillonnage
 - 3.3 Collecte des données; processus et outils
 - 3.4 Analyses des données
 - 3.5 Limites et enjeux éthiques de la recherche
4. La bibliographie

Le plus important n'est pas l'ordre dans lequel les éléments sont placés (...) mais plutôt comment ces derniers s'articulent pour donner cohérence, ancrage et pertinence à la démarche. Il s'agit de bien appuyer ses positionnements tout au long du document.

FORMULES PÉDAGOGIQUES

La structure du séminaire et les séances sont pensées selon une formule cumulative **5-10-20-30** pages, c'est à dire comme des espaces individuels et collectifs permettant de réfléchir sur son devis de recherche, de le communiquer aux collègues et de recevoir leurs commentaires.

Ainsi, la démarche pédagogique proposée permet d'alterner entre temps de travail individuel (lecture, réflexion, rédaction- **en mode asynchrone**) et temps d'échange en séminaire/ en petit groupe (discussion sur les difficultés rencontrées, feedback des collègues sur ses écrits, partage d'outils/références –**en mode synchrone Zoom**).

L'approche se veut ouverte, souple et surtout aidante et respectueuse du rythme et des choix de chacun. Rappelons que l'objectif premier est de permettre à chacun d'avancer le plus possible dans la production de son projet de thèse afin de clarifier, préciser et circonscrire son objet d'étude, son cadre théorique d'analyse, sa question de recherche et d'élaborer son approche méthodologique.

Les rencontres de séminaire peuvent faire émerger de nouvelles perspectives ou pistes de recherche, mais la décision de les intégrer ou pas dans son projet est à l'entière discrétion du/de la doctorant.e et du/des professeur.es qui le dirigent. Ces derniers seront d'ailleurs consultés et impliqués dans l'évaluation du séminaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Outils d'évaluation

L'évaluation du séminaire sera faite conjointement par la professeure responsable du séminaire et le/la/les directeur.trices des étudiant.es.

Critères de correction et barème de correction

Cette évaluation repose sur deux critères :

- 1. le processus et la démarche de recherche (50 %) : participation assidue, active et positive au séminaire, attitude transparente et posture réflexive-éthique, niveau d'avancement)*
- 2. le contenu du projet (50%) : qualité, originalité et cohérence du projet de thèse.*

Le barème de notation est celui utilisé à l'École de travail social de l'UQÀM (lettres).

Communication des résultats

Les résultats des évaluations seront communiqués personnellement à chaque étudiant.e et seront inscrits dans le logiciel RÉSULTATS. La date limite de remise des résultats est le 12 mai 2021.

MATÉRIEL REQUIS

Matériel obligatoire :

Le séminaire repose sur les documents 5-10-20-30 pages produits par les étudiant.es. Il est donc essentiel que chacun respecte les échéanciers et partage avec ses collègues son document « en devenir ». Il est convenu qu'il s'agit d'une démarche progressive (« work in progress ») et que certaines sections incomplètes ou moins développées seront à compléter et peaufiner.

Matériel recommandé :

À certain moment du séminaire, des textes, exemples de protocole et ouvrages de référence seront proposés par la professeure, selon les besoins exprimés.

CALENDRIER DÉTAILLÉ DU COURS

Le calendrier des cours est pensé de façon à accompagner la progression du projet de thèse dans ses trois principales composantes : problématiques, théoriques et méthodologiques. Chaque bloc de cours prévoit une période de travail individuel, suivie d'un échange en séance synchrone Zoom. Des consultations individuelles peuvent s'ajouter au besoin sur rendez-vous.

Date	Contenu du séminaire	Formule
15/01/21	Séance Zoom à 13h Introduction au séminaire de thèse 1) Mise en place du séminaire 2) Exposé de la professeure : La composition-type et rédaction du projet de thèse	Mode SYNCHRONE
22-29/01	Travail individuel sur l'objet d'étude et le projet initial	Mode ASYNCHRONE
*5 fév	Date limite pour l'envoi des <u>5 pages</u> aux collègues	
12/02	Séance Zoom 1) Échange et discussion autour des 5 premières pages et des difficultés rencontrées 2) Exposé de la professeure : La problématique et l'état des connaissances	Mode SYNCHRONE

19-26/02	Travail individuel sur la problématique et l'état des connaissances	Mode ASYNCHRONE
*5 mars	Date limite pour l'envoi des <u>10 pages</u> aux collègues	
12 mars	Séance Zoom 1) Échange et discussion autour des 10 pages et des difficultés rencontrées au niveau de la problématique et de l'état des connaissances 2) Exposé de la professeure : Les aspects théoriques du projet de thèse 3) Conférencier.e invité.e	Mode SYNCHRONE Zoom
19-26/03	Travail individuel sur les aspects théoriques et conceptuels	Mode ASYNCHRONE
*2 avril	Date limite pour l'envoi des <u>20 pages</u>	
9 avril	Séance Zoom 1) Échange et discussion autour des 20 pages et des difficultés rencontrées au niveau théorique 2) Exposé de la professeure : Les aspects méthodologiques	Mode SYNCHRONE
16-23/04	Travail individuel sur la méthodologie de recherche	Mode ASYNCHRONE
*30 avril	Date limite pour l'envoi des <u>25 à 30 pages</u>	
7 mai (10 mai)	Séance -présence souhaitée des directeur.trices 1) Exposé de chacun sur son projet de thèse avec emphase sur la méthodologie 2) Échange et discussion	Mode SYNCHRONE en présentiel ??
Été 2021	Version finale du projet de thèse	

Bibliographie sélective

Belleville G. (2014) *Assieds-toi et écris ta thèse ! Trucs pratiques et motivationnels*. PUL. 138p.

Bernheim E. et Moreau P. (dir) (2016) *La thèse : Un guide pour y entrer ... et s'en sortir*. PUM. 348p.

Fortin MF et J. Gagnon (2015) *Fondements et étapes du processus de recherche. Méthodes quantitatives et qualitatives*. 3^{ième} Ed. Chenelière Éducation. 536p.

Mongeau P. (2008) *Réaliser son mémoire ou sa thèse*. PUQ. 244p.

N'Da P. (2016) *Manuel de méthodologie et de rédaction de la thèse de doctorat*. Éditions L'harmattan. 332p.

Rubin A. & ER. Babbie (2014) *Research Methods for Social Work* (8th Ed). Books/Cole. 687p.

CONSIGNES POUR LA PARTICIPATION À UN COURS OU À UNE ACTIVITÉ D'ENSEIGNEMENT EN LIGNE



Lors d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne, le personnel enseignant peut décider, selon le cas, de procéder à l'enregistrement audio ou audiovisuel du cours ou de l'activité d'enseignement. Le personnel enseignant peut partager l'enregistrement uniquement à son groupe-cours.



En cas d'enregistrement, l'étudiante, l'étudiant sera informé au début de la séance.



Il est de la responsabilité de l'étudiante, de l'étudiant de désactiver son microphone et/ou sa caméra s'il ne souhaite pas être enregistré.



À défaut de désactiver son microphone et/ou sa caméra, l'étudiante, l'étudiant, consent à l'enregistrement audio ou audiovisuel, à la conservation, à la rediffusion et à l'utilisation de l'enregistrement de son nom, de sa voix et de son image dans le cadre du cours ou de l'activité en ligne. L'étudiante, l'étudiant reconnaît ne détenir aucun droit dans l'enregistrement.



Sauf avec l'autorisation expresse écrite du personnel enseignant, l'étudiante, l'étudiant reconnaît qu'il est interdit de reproduire, d'enregistrer, de publier, de diffuser, de communiquer ou de partager, par quelque moyen que ce soit, tout ou partie de l'enregistrement d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne de même que tout matériel pédagogique s'y rattachant.

Une étudiante, un étudiant qui contrevient à ce qui précède s'expose aux sanctions prévues dans les règlements et politiques de l'UQAM ou à tout recours légal, notamment en vertu de la Loi sur le droit d'auteur.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES EN CAS DE RECONFINEMENT POUR LES COURS OFFERTS EN MODE HYBRIDE

En conformité avec les instructions ministérielles en vigueur, des scénarios d'urgence doivent être élaborés pour les cours offerts en mode hybride. Indiquez ici les modalités que vous prévoyez mettre en place en cas de retour au confinement total. Par exemple :

- Déterminer un nombre d'heures minimal de présence en laboratoire ou en activité présentielle nécessaire à l'atteinte des objectifs d'apprentissage;
- Utilisation de Zoom pour certaines activités en mode synchrone;
- Utilisation d'un forum sur Moodle pour les discussions et les débats;
- Etc.

ENGAGEMENT ET RESPONSABILITÉS

Par leur présence en classe au moment convenu par le professeur ou le chargé de cours, les étudiants deviennent responsables de leur formation en assumant pleinement les tâches exigées dans leur cheminement académique. De plus, par des comportements éthiques et une attitude professionnelle, ils assurent le maintien d'un environnement de travail et d'étude sain et riche, et ce, dans le respect des autres étudiants du groupe, des responsables de cours et de l'ensemble de la communauté universitaire.

[La Charte des droits et responsabilités des étudiantes et des étudiants peut être consultée à l'adresse : [Charte des droits et des responsabilités des étudiantes et des étudiants](#)]

La commission des études de l'UQAM recommande d'intégrer l'encart sur les infractions de nature académique, celui le harcèlement sexuel ainsi que celui sur l'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap.



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site r18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.



Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos

Politique n° 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel

Les violences à caractère sexuel se définissent comme étant des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l'usage de force.

Les violences à caractère sexuel incluent, notamment :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme;
- le (cyber) harcèlement sexuel;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

Pour plus d'information :

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf

Pour obtenir du soutien ou effectuer un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement
514 987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence à caractère sexuel à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM : <https://harcelement.uqam.ca/>

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)
514 987-3185 Local DS-2110

Service de la prévention et de la sécurité : 514 987-3131

Politique no 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap

Par sa politique, l'Université reconnaît, en toute égalité des chances, sans discrimination ni privilège, aux étudiantes, étudiants en situation de handicap, le droit de bénéficier de l'ensemble des ressources du campus et de la communauté universitaire, afin d'assurer la réussite de leurs projets d'études, et ce, dans les meilleures conditions possibles. L'exercice de ce droit est, par ailleurs, tributaire du cadre réglementaire régissant l'ensemble des activités de l'Université.

Il incombe aux étudiantes, étudiants en situation de handicap de rencontrer les intervenantes, intervenants (conseillères, conseillers à l'accueil et à l'intégration du Service d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap, professeures, professeurs, chargées de cours, chargés de cours, direction de programmes, associations étudiantes concernées, etc.) qui pourront faciliter leur intégration à la communauté universitaire ou les assister et les soutenir dans la résolution de problèmes particuliers en lien avec les limitations entraînées par leur déficience.

Le Service d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap (SASESH) offre des mesures d'aménagement dont peuvent bénéficier certains étudiants. Nous vous recommandons fortement de vous prévaloir des services auxquels vous pourriez avoir droit afin de réussir vos études, sans discrimination. Pour plus d'information, visitez le site de ce service à l'adresse suivante : <http://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-situation-handicap/nouvelles-ressources.html> et celui de la politique institutionnelle d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap :

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_44.pdf

Vous devez faire connaître votre situation au SASESH le plus tôt possible :

En personne : 1290, rue Saint-Denis, Pavillon Saint-Denis, local AB-2300

Par téléphone : 514 987-3148

Courriel : situation.handicap@uqam.ca

En ligne : <http://vie-etudiante.uqam.ca/>